Votre argent : l'argent des vacances

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **18 (1988)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

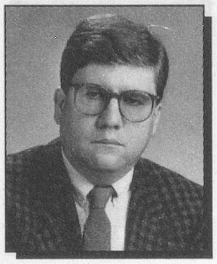

GEORGES BAHISSON

VOTRE ARGENT

L'argent des vacances

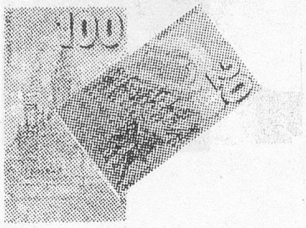

J.-P. D. – Cossonay:

– Pour mes prochaines vacances à l'étranger, que me conseillez-vous afin de pouvoir faire face, sans difficulté, aux divers paiements que j'aurai à assurer et être protégé contre le vol?

– Vous pouvez, tout d'abord, emporter des billets de banque suisses ou étrangers, mais je vous conseille de vous limiter à une somme peu importante en raison du risque de perte ou de vol. Dans la plupart des pays, vous pouvez aisément changer des billets suisses. Quant aux billets étrangers, il vous est possible de les acheter avant votre départ au guichet de votre banque. Il est en effet utile de disposer, dès votre arrivée sur le lieu de vos vacances, d'un peu de liquide pour payer un taxi, un porteur ou une consommation. Il faut toutefois prendre garde aux dispositions de contrôle des changes qui peuvent limiter ou interdire l'importation ou l'exportation de la monnaie locale. Y contrevenir pourrait entraîner des problèmes avec les douanes, ce qui serait une désagréable façon de commencer vos vacances. En outre, dans de nombreux pays «exotiques», les conditions de change peuvent être plus favorables sur place qu'en Suisse. Le caissier de votre banque vous renseignera bien volontiers.

Lorsque vous changez des billets de banque contre de la monnaie locale, je vous conseille de vous adresser à une banque, à un bureau de change officiel, éventuellement à votre hôtel (dans ce dernier cas, le cours est souvent moins favorable).

En tout état de cause, méfiez-vous des changeurs «à la sauvette» qui offrent des taux alléchants mais réservent parfois de mauvaises surprises (billets périmés, liasses incomplètes).

Pour la plus grande partie de ce que vous dépenserez, la meilleure solution est de recourir à des chèques de voyage, des Eurochèques, ou une carte de crédit.

Les chèques de voyage sont à acheter avant votre départ. Ils peuvent être libellés soit en francs suisses, soit en monnaie étrangère. Ils sont couramment acceptés dans les hôtels, restaurants ou commerces et vous pouvez les échanger contre du liquide au guichet d'une banque. Le risque de perte ou de vol est couvert par une assurance dont le coût est compris dans la commission de 1% décomptée lors de l'achat des chèques de voyage.

La carte Eurochèque et les chèques correspondants vous sont délivrés par votre banque qui garantit au bénéficiaire le paiement de chaque chèque à concurrence de la contre-valeur de Fr.s. 300.—. De ce fait, les Eurochèques sont acceptés dans de nombreux hôtels, restaurants ou commerces, reconnaissables par le sigle EC qu'ils arborent.

En Europe, la plupart des banques sont affiliées au système Eurochèque et vous remettront également la contre-valeur en monnaie locale de Fr.s. 300.—, par chèque. En cas de vol, l'indemnisation est assurée par le Pool Eurochèque qui rembourse au maximum vingt chèques de Fr.s. 300.—, à 90%, ceci à condition que cartes et formules Eurochèques n'aient pas été conservées ensemble. Si cette précaution élémentaire n'était pas respectée, le taux d'indemnisation serait réduit.

Les cartes de crédit, et parmi elles l'Eurocard délivrée par les banques suisses, constituent également un moyen de paiement commode, sans numéraire. Il vous suffit de présenter votre carte, de contrôler la facture, puis de la signer. Vous recevrez ensuite un relevé mensuel récapitulant vos dépenses.

L'Union de Banques Suisses a édité plusieurs publications qui peuvent être utiles à la préparation de vos vacances, en particulier nos «Notices de voyage» et notre brochure «81 conseils pour bien organiser vos vacances». Vous pourrez les obtenir sans difficulté et gratuitement à nos guichets.

Un dernier conseil: dans les pays où existe un contrôle des changes, déclarez, lors de votre arrivée, les francs suisses que vous importez et conservez les bordereaux de chaque opération de change. De cette façon, il vous sera possible de reconvertir dans notre monnaie nationale ce que vous n'aurez pas dépensé, puis de le rapporter en Suisse.

Bonnes vacances!

G. B.
Fondé de pouvoir
à l'UBS

J'achète toutes choses anciennes
cartes postales – collections timbres – enveloppes
armes – képis – vieux jouets – gravures – archives – bibelots
meubles anciens – peinture – monnaies

Burri P.-A., 1354 Montcherand,
tél. 024/414 414/41 44 45

«JOLI-BOIS» Etablissement médico-social
accueille les personnes âgées à 700 m d'altitude. Cadre tranquille. Vue imprenable. Intérieur entièrement rénové; équipement moderne; personnel qualifié (soins infirmiers, physiothérapie, animation).
1832 CHAMBY Téléphone (021) 64 31 51